

CONDITIONS & TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES AUX PROFESSIONNELLS

AU 15 MARS 2012

CAISSE D'ÉPARGNE
NORMANDIE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.



1 LES CONVENTIONS DE COMPTE

OFFRE GROUPEE DE PRESTATIONS

■ Libre Convergence

(Convention réservée aux Artisans / Commerçants)

■ Franchise et Vous

(Convention réservée aux Franchises / Franchiseurs)

- Compte courant et chéquier
- Frais de fonctionnement de compte
- Relevés décadaires
- Banque à distance
- Assurance des moyens de paiement
- Securexpress **
- Service rémunération ⁽¹⁾

COTISATION MENSUELLE

- Sans carte 19,95 €
- Avec une carte Visa Business ou Visa ⁽²⁾ 22,05 €
- Avec une carte Visa Gold Business ou Visa Premier ⁽²⁾ 26,20 €

■ Labellis

(Convention réservée aux professions libérales)

- Compte courant et chéquier
- Frais de fonctionnement de compte
- Relevés décadaires
- Banque à distance
- Assurance des moyens de paiement
- Securexpress **
- Service rémunération ⁽¹⁾

COTISATION MENSUELLE

- Sans carte 9,97 €
- Avec une carte Visa Business ou Visa ⁽²⁾ 11,02 €
- Avec une carte Visa Gold Business ou Visa Premier ⁽²⁾ 13,10 €

■ SCI

(Convention réservée aux SCI professionnelles, commercialisée début 2012)

- Compte courant et chéquier
- Frais de fonctionnement de compte
- Relevés décadaires
- Assurance des moyens de paiement
- Exonération de la commission de mouvement de compte
- Service rémunération ⁽¹⁾

COTISATION MENSUELLE

- Sans carte 8,00 €

■ Auto-entrepreneur

(Convention réservée aux auto-entrepreneurs)

- Compte courant et chéquier
- Frais de fonctionnement de compte
- Relevés décadaires
- Banque à distance

- Assurance des moyens de paiement
- Exonération de la commission de mouvement de compte
- Service rémunération ⁽³⁾

COTISATION MENSUELLE

- Sans carte 7,00 €

Si vous détenez une convention Professionnelle (hors convention réservée aux auto-entrepreneurs), vous bénéficiez d'une réduction de 50 % sur votre forfait particulier – Pour les composantes de ces forfaits, veuillez vous reporter à la tarification en vigueur sur le marché des particuliers.

Banque à distance

Accès sans frais (hors coût opérateur téléphonique et/ou hors coût fournisseur accès internet).

**** Certains services inclus dans le forfait peuvent être soumis à la TVA.**

(1) Rémunération servie sur votre compte courant : taux annuel actuariel brut disponible en agence, jusqu'à 10 000 € de solde créditeur.

(2) Les cartes VISA et VISA PREMIER ne sont plus commercialisées.

(3) Rémunération servie sur votre compte courant : taux annuel actuariel brut disponible en agence, jusqu'à 2 500 € de solde créditeur.

2 LES CARTES (HORS CONVENTIONS DE COMPTE)

■ Cartes de paiement

- Carte Bleue Visa ou IZICARTE⁽⁴⁾
 - Débit immédiat 39,00 €/an
 - Débit différé 44,00 €/an
- Carte Visa Premier ou IZICARTE ⁽⁴⁾ Premier à débit immédiat ou différé 125,00 €/an
- Carte Visa Infinite 285,00 €/an
- Carte Bleue Visa Business
 - Débit immédiat 39,00 €/an
 - Débit différé 44,00 €/an
- Carte Bleue Visa Business Gold 125,00 €/an

■ Divers

- Service e-carte bleue 12,00 €/an
- Service de Sécurisation des Opérations en Ligne GRATUIT
- Service de Sécurisation des Opérations en Ligne avec lecteur carte 12,00 €/lecteur
- Réédition du code confidentiel carte 8,15 € l'unité
- Refabrication de la carte Prix de la carte
- Augmentation du plafond carte 9,00 € l'unité
- Frais d'envoi de carte
 - Envoi en recommandé (Demande sollicitée par le client) 8,10 € l'unité
- Service choix du visuel de carte catalogue (hors visuel standard GRATUIT) :
 - Carte Bleue Visa ou IZICARTE⁽⁴⁾ (Cotisation due pour la période de validité de la carte) 10,00 €
 - Carte Visa Premier ou IZICARTE⁽⁴⁾ Premier (Limité au choix d'un seul visuel pour la période de validité de la carte) GRATUIT

- Service choix du visuel de carte personnel (hors visuel standard GRATUIT et hors catalogue) :

- Carte Bleue Visa ou Izicarte⁽⁴⁾

(Cotisation due pour la période de validité de la carte)

12,00 €

(4) IZICARTE est une carte de paiement et de crédit renouvelable. Izicarte est un produit de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 - Siège social : 5, rue Masseran 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris – Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Siège Administratif : 89 quai Panhard et Levassor 75634 Paris Cedex 13

■ Les Opérations par carte

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

Retrait en euros dans la zone Euro :

- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne GRATUIT
- Frais par retrait d'espèces au DAB d'une autre banque
 - Jusqu'à 6 retraits dans le mois GRATUIT
 - À partir du 7^{ème} retrait dans le mois 1,00 €/retrait
- Frais de retrait d'espèces au guichet d'une autre banque 6,25 €/retrait

RETRAITS EN DEVICES

- Frais par retrait d'espèces aux DAB
 - Commission proportionnelle 2,80 %
 - Commission fixe 3,20 €
- Frais par retrait d'espèces au guichet agence d'une autre banque
 - Commission proportionnelle 2,80 %
 - Commission fixe 6,25 €

PAIEMENT PAR CARTE (la carte est émise par votre Caisse d'Epargne)

- Paiement en euros dans la zone Euro GRATUIT
- Paiement en devises
 - Commission proportionnelle 2,80 %
 - Commission fixe GRATUIT
 - Maximum de perception 6,25 €

3 LA VIE DE VOTRE COMPTE

■ La vie de votre compte courant

- Ouverture de compte GRATUIT
- Clôture de compte (hors transferts et successions) GRATUIT
- Commissions
 - Commission de fonctionnement de compte hors forfait 54,00 €/trimestre
 - Commission de fonctionnement de compte SCI GRATUIT
 - Commission de fonctionnement de compte
 - Professions libérales hors forfait 22,00 €/trimestre
 - Commission de mouvement de compte au maximum de 0,15 % (Perçue sur le total des flux débiteurs non exonérés du trimestre)
 - Commission de plus fort découvert 0,12 % (Perçue sur le plus fort découvert de chaque mois du trimestre, limité à la moitié des intérêts débiteurs)
 - Échelle d'agios trimestrielle, ticket d'agios 8,00 €/trimestre

• Relevé de compte	
• Périodicité mensuelle	GRATUIT
• Bi-mensuel	19,00 €/an ⁽⁵⁾
• Décadaire	28,20 €/an ⁽⁵⁾
• Hebdomadaire	44,40 €/an ⁽⁵⁾
• Quotidienne	184,80 €/an ⁽⁵⁾
• Édition au guichet	4,00 €
• À la borne	GRATUIT
• Relevé de compte d'épargne multiproduits (hors forfait)	
• Annuel / semestriel / trimestriel	GRATUIT
• Récapitulatif annuel de frais (personnes physiques)	GRATUIT
• Remise de chèquiers en agence	GRATUIT
• Frais d'envoi de chéquier	
• Envoi simple	GRATUIT
• Envoi en recommandé	8,10 € l'unité
(Demande sollicitée par le client)	
• Envoi en recommandé avec accusé de réception	9,60 € l'unité
(Demande sollicitée par le client)	
• Chèque remis à l'encaissement payable en France	GRATUIT
(Délai d'encaissement immédiat sur compte chèque ⁽⁶⁾ et compte d'épargne ⁽⁷⁾)	
• Service rémunération ⁽⁸⁾ (hors conventions)	
• Abonnement	1,00 €/mois
• Édition de RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne)	GRATUIT

(5) Le relevé mensuel supplémentaire est tarifé 16,20 € par an.

(6) Pour les versements effectués au guichet, un délai de réserve d'encaissement de 5 jours ouvrés s'applique. Pour les versements effectués dans les boîtes à chèque, le délai de réserve d'encaissement est de 0 jour par défaut, sauf sur les comptes chèques ouverts depuis moins de 30 jours et dont le montant minimum du chèque dépasse les 3 000 €, un délai de réserve d'encaissement de 5 jours ouvrés s'applique.

(7) Pour les versements effectués dans les boîtes à chèque et au guichet, le délai de réserve d'encaissement est de 10 jours ouvrés pour les produits d'épargne. La Caisse d'Épargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques pour lesquelles une date de valeur de J+1 ouvré est prise en compte (J = date de comptabilisation ; J ouvré = du mardi au samedi midi).

(8) Rémunération servie sur votre compte courant : taux annuel actuariel brut (disponible en agence), jusqu'à 10 000 € de solde créditeur. Pour les auto-entrepreneurs : taux annuel actuariel brut (disponible en agence), jusqu'à 2 500 € de solde créditeur.

■ Transfert de compte

• DOMILIS Pro (aide au changement de domiciliation bancaire de prélèvements et virements)	GRATUIT
• Transfert de compte vers le réseau Caisse d'Épargne	GRATUIT
• Transfert vers autres établissements	
• Compte titres	105,00 €*
• Autres produits (PEL,CEL,PEP)	66,00 €

* Ces prestations sont soumises à la TVA en vigueur (19,6 % au 01.01.2012).

■ Droits de garde sur titres*

• Droits de garde (hors valeurs réseau Caisse d'Épargne)	
• Commission proportionnelle	0,20 %*
• Commission fixe par ligne	3,42 €*
• Minimum de perception	27,42 €*
• Maximum de perception	217,39 €*
• Droits de garde (valeurs réseau Caisse d'Épargne) ⁽⁹⁾	19,23 €*
• Compte-titres sans valeur	19,23 €*

Modalité de perception : Perception au cours du premier trimestre sur la base du portefeuille valorisé au 31/12 de l'année précédente.

* Ces prestations sont soumises à la TVA en vigueur (19,6 % au 01.01.2012).
(9) Exonération des valeurs réseau dans le cadre d'un portefeuille mixte.

■ Opérations de bourse

ORDRE DE BOURSE EN FRANCE SUR ACTIONS ET OBLIGATIONS

En Agence

• Taux de courtage	1,42 %
• Minimum de perception	17,00 €
• Ordre non répondu ou annulé	GRATUIT

Par téléphone

• Taux de courtage	1,00 %
• Minimum de perception	13,50 €
• Ordre non répondu ou annulé	GRATUIT

Par Internet

• Taux de courtage	0,35 %
• Minimum de perception	7,00 €
• Ordre non répondu ou annulé	GRATUIT

Autres services

• Souscription d'OPCVM d'autres banques	27,00 €
---	---------

■ Opérations de change

- Achat et vente de billets étrangers (devises)
 - Commission de change Selon cours + 3 € de frais si la commande est < 100 € ou si la cession est < 50 €
- Délivrance de chèques de voyage
 - Commission proportionnelle en euros 1,50 %
 - Commission proportionnelle en devises Selon cours + 1,50 %
- Achat de chèques de voyages
 - Commission fixe en euros 1,50 €
 - Commission proportionnelle en devises Selon cours
- Envoi de devises 5,20 €

4 ASSURER VOS DÉPENSES

■ Assurer vos dépenses quotidiennes

ÉMISSION D'UN VIREMENT

- Virement vers un compte Caisse d'Épargne
 - Occasionnel GRATUIT
 - Permanent GRATUIT

VIREMENT OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE ÉMIS DANS L'UNION EUROPÉENNE ET VIREMENT SEPA⁽¹⁰⁾

- Au guichet de l'agence ou par téléphone 3,40 €/virement
 - Par Internet GRATUIT
 - À partir du Livret A GRATUIT
 - Virement prioritaire en euros vers la France 7,00 €
- avec délai fixé à J (demande avant 10h30 pour valeur jour)

VIREMENT PERMANENT VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

- Frais sur virement permanent 1,11 €/virement (prélevés annuellement)
- Par Internet GRATUIT
- À partir du Livret A GRATUIT

PRÉLÈVEMENTS EXTÉRIEURS

- Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement et prélèvement SEPA GRATUIT

VIREMENT EXTERNE

- Sur liste Direct Ecureuil Net + Nous consulter

LETTRE CHÈQUE

Frais réels

(10) SEPA (Single Euro Payments Area) : espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco.

■ Effectuer vos opérations en toute liberté

- Frais d'émission d'un chèque de banque / chèque certifié
 - Sur livret (ou sur compte de dépôt) 13,78 € l'unité
 - Sur Livret A GRATUIT
- Chèque remis à l'encaissement GRATUIT
- Retrait d'espèces au guichet de votre Caisse d'Épargne GRATUIT
- Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (Opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliataire) 4,60 €/retrait
- Épargne automatique (mise en place)
 - Eparfix 9,20 €
 - Eparplus 9,20 €

■ Securexpress

- Abonnement Securexpress 42,64 €/an*
- Carte de dépôt Securexpress supplémentaire ou refabrication de carte de dépôt Securexpress 8,00 €
- Opposition sur Carte Securexpress 14,00 €/an
- Dépôt jour / nuit 31,00 €/an
- Assurance Securexpress recette dépôt 27,40 €/an

* Ces prestations sont soumises à la TVA en vigueur (19,6 % au 01.01.2012)

5 ASSURANCES

■ Assurances

- PAP – Protection de l'Activité Professionnelle Nous consulter*
- Assurance Moyen de Paiement Pro Plus 20,30 €/an
- Assurance téléphone mobile 2,75 €/mois ou 30,00 €/an
- Pro TG (Loi Madelin) Nous consulter*

* Ces prestations sont soumises à la TVA en vigueur (19,6 % au 01.01.2012)

6 CRÉDITS ET GARANTIES

■ Crédits de fonctionnement

CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT

- Frais de dossier 1 % du capital emprunté avec un minimum de 120,00 €

- Avenant au contrat de prêt 1 % du capital restant dû avec un minimum de 120,00 €
- Décompte de remboursement anticipé (RA) GRATUIT si suivi d'un RA 30,00 € si non suivi d'un RA

DÉCOUVERT

- Frais de dossier (*Commission d'actualisation*) 1 % avec un minimum de 95,00 €
- Frais de renouvellement de dossier (*Appliqués au montant du concours*) 1 % avec un minimum de 95,00 €
- Intérêts débiteurs Nous consulter
- Commission de dépassement 4 %
- Taux nominal annuel applicable aux découverts non autorisés Seuil de l'usure

■ Cautions bancaires

- Frais de dossier par acte 80,00 €
- Commission sur engagement cautionné Nous consulter
- Avenant à un acte existant 80,00 €

■ Frais de garantie

S'y ajoutent éventuellement les droits d'enregistrement, les frais d'inscription et de signification.

- Nantissement de fonds de commerce, matériel et outillage, sous seing privé 750,00 €
- Nantissement de fonds de commerce garantissant une caution bancaire 150,00 €
- Gage sur véhicule 133,00 €
- Nantissement de parts sociales, d'actions, sous seing privé 750,00 €
- Nantissement de police d'assurance-vie (*hors réseau*) 430,00 €
- Nantissement de police d'assurance-vie (*valeurs réseau*) 215,00 €
- Nantissement sur valeurs mobilières (*réseau*) 215,00 €
- Nantissement sur valeurs mobilières (*hors réseau*) 430,00 €
- Hypothèque maritime, fluviale et aérienne 133,00 €
- Caution personne physique GRATUIT
- Promesse d'affectation hypothécaire 1 % avec un minimum de 95,00 €
- Désolidarisation sur prêt 95,00 €
- Mainlevée de garantie 90,00 €

7 OPÉRATIONS SUR EFFET DE COMMERCE

- Remise de LCR / BOR à l'escompte commercial
 - Taux d'escompte Nous consulter
 - Minimum de perception par effet 5,00 €
 - Escompte : commission d'engagement 1 %, mini 80 €
- Commission de service par effet remis à l'escompte ou à l'encaissement papier
 - Commission de bordereau remise d'effet papier 5,20 €/remise
 - Commission de service sur effet papier 3,50 €/effet
 - Commission de remise EDI GRATUIT /remise
 - Commission de service sur effet télétransmis 0,40 €/effet

- Commission de service sur effet remis par disquette 0,70 €/effet
- Majoration de commission de service sur effet < 305 € 3,50 €/effet
- Frais divers par effet
 - Acceptation, prorogation, réclamation, modification, avis de sort 14,50 €
- Rejet BDR / LCR émis 14,50 €
- Impayé reçu 14,50 €
- Principales dates de valeur appliquées à l'encaissement ou à l'escompte
 - Minimum de jours d'escompte 10 jrs calendaires
 - Remise d'effets à l'escompte ($R = remise$) R + 1 jr calendaire
 - Remise d'effet à l'encaissement ($E = échéance$) avec remise effectuée 10 jrs calendaires *avant l'échéance* E + 4 jrs calendaires
- Rejet BOR / LCR émis 14,50 €
- Domiciliation de LCR / BOR à payer
 - Date de valeur sur effet domicilié ($J = jour$) J - 1 jr calendaire

8 INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

■ Commission d'intervention** pour paiement insuffisamment provisionné ou nécessitant un traitement particulier (chèque, prélèvement, carte)

- Par opération 9,40 € l'unité
- Dans la limite d'un plafond journalier de 28,20 €

** Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision).

■ Rejet de chèque

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision
 - Envoi par lettre simple (Ou appel par plate-forme téléphonique) GRATUIT
 - Envoi par lettre recommandée avec AR 9,60 €
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant
 - Les frais de dossier
 - Commission d'intervention
 - Les frais de chèque impayé
 - Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
 - Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
 - La déclaration BDF (Banque de France)
 - Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
 - Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
 - Les frais de blocage de provision pour régularisation
 - Les frais de délivrance du certificat de non-paiement
 - chèque inférieur ou égal à 50 € 30,00 € l'unité
 - chèque supérieur à 50 € 50,00 € l'unité
- Frais dans la limite d'un plafond journalier tous chèques confondus de 100,00 €

■ Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision dont commission d'intervention**

- Frais maximum par prélèvement ⁽¹¹⁾ 20,00 €
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de 40,00 €

(11) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement dans la limite du plafond de 20,00 €.

Émission d'un chèque sans provision

Le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques, pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.

** Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision).

■ Rejet de virement

- Frais par virement GRATUIT

■ Autres

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (N°1) 5,00 € l'unité
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (N°2) 11,00 € l'unité
- Courrier de mise en demeure (frais de lettre sur compte débiteur N°3) 20,00 € l'unité
- Information annuelle des cautions (par lettre) GRATUIT

■ Opérations particulières

- Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable ou contentieux 62,50 €
- Frais par avis à Tiers Détenteurs 98,00 € l'unité
- Frais par opposition à Tiers Détenteurs 98,00 € l'unité
- Frais par saisie attribution 98,00 € l'unité
- Frais pour opposition administrative 10% du montant dû au Trésor Public dans la limite de 98,00 € l'unité
- Frais d'intervention pour pli non distribuable
 - Frais de gestion pour retour de courrier avec adresse inconnue 15,50 €
 - Frais de recherche pour adresse inconnue 60,00 €
- Commission d'impayé sur opérations internationales 30,50 €

9 OPPOSITIONS

• Frais d'opposition carte par la banque pour usage abusif	35,00 €
• Frais d'opposition par l'émetteur sur chéquier	23,80 €
• Frais d'opposition par l'émetteur sur chèque	14,00 €
• Opposition par le porteur sur carte perte / vol / usage frauduleux d'un tiers	GRATUIT
• Retrait du consentement sur une autorisation de prélèvement	14,00 €
• Révocation d'une échéance de prélèvement	GRATUIT
• Frais de mise sous surveillance carte	GRATUIT

10 CONTRAT D'ÉCHANGE DE DONNÉES

• Abonnement EDI (E-remises, EBICS T)	20,00 €/mois
• Abonnement experts comptables (Télétransmission de relevés de compte)	Nous consulter
• Coût par opération EDI	
• Relevés de compte	GRATUIT
• Virement télétransmis (dont virement SEPA)	0,15 €
• Prélèvements télétransmis	0,30 €
• Virement télétransmis à J	7,00 €
• Effet de commerce télétransmis	0,40 €
• Rejet de virements ou de prélèvements émis	12,00 €
• Abonnement EBICS TS	Nous consulter
• Le Certificat Électronique "Certicéo"	
• Abonnement (validité 3 ans)	180 €* pour 3 ans <i>Prélèvement unique ou fractionné sur les 3 ans</i>
• Abonnement multiple	Nous consulter

* Ces prestations sont soumises à la TVA en vigueur (19,6 % au 01.01.2012)

11 BANQUE À DISTANCE

• Direct Ecureuil Internet	GRATUIT
• Direct Ecureuil Internet Pro (net +)	5 €/mois (50 % de réduction en cas de détention d'une convention professionnelle)
• Virement interbancaire sur liste DEI Pro (net +)	Nous consulter
• Service AlertEcureuil Pro	5 €/mois - 0,20 €/SMS supplémentaire <i>(Service d'alertes mails ou SMS de votre compte courant professionnel incluant 50 SMS ou mails illimités)</i>

12 SOLUTIONS ACCEPTEURS

■ Solutions accepteurs CB internet

Frais de mise en service

• SP Plus*	150,00 €
• Jepaieenligne*	150,00 €
• SP Plus Expert*	250,00 €

Abonnement mensuel

• SP Plus*	15,00 €
• Jepaieenligne*	15,00 €
• SP Plus Expert*	30,00 €

Frais liés aux transactions

• Frais sur transactions*	0,13 €/transaction
• Commission monétique sur paiement	Nous consulter

OPTIONS

Option associée à SP Plus

• Relevé électronique des transactions*	5,00 €/mois
---	-------------

Cartes privées (American express, cofinoga, cetelem)

• SP Plus*	5,00 €/mois
• SP Plus Expert	Inclus

VAD (push mail)

• SP Plus*	5,00 €/mois
• SP Plus Expert*	5,00 €/mois

Fichier reporting transactions et opérations

• SP Plus*	10,00 €/mois
• SP Plus Expert	Inclus

Module Aide à la décision Niveau 1

• SP Plus*	15,00 €/mois
• SP Plus Expert	Inclus

Module Aide à la décision Niveau 2

• SP Plus Expert*	10,00 €/mois
-------------------	--------------

Rapprochement des impayés visuel et par fichier

• SP Plus Expert*	25,00 €/mois
-------------------	--------------

Service saisonnier

• SP Plus*	10,00 €/mois
• Jepaieenligne*	10,00 €/mois
• SP Plus Expert*	10,00 €/mois

* Ces prestations sont soumises à la TVA en vigueur (19,6 % au 01.01.2012).

■ Monétique commerçant

• Ouverture de contrat commerçant	GRATUIT
• Gestion de contrat commerçant annuel	20,00 €
• Ouverture de contrat de location (par dossier)	de 38,00 à 50,00 €* (selon le matériel)
• Frais d'installation pour TPE Adsl (frais par point de vente)	150,00 €
• Commission appliquée aux achats Carte Bancaire	Nous consulter
<i>(Selon secteur d'activité et chiffre d'affaires confié)</i>	
• Location de TPE (HT) par mois	Nous consulter
• Location de TPE court terme (HT) par mois	Nous consulter
• Location d'éditeur / lecteur de chèque (HT) par mois	Nous consulter
• Indemnité de rupture de contrat	de 90,00 à 790,00 €

(Selon matériel et durée restant à courir sur le contrat)

- Chargement logiciel spécifique ou privatif (HT)
 - TPE maintenu par Caisse d'Epargne 30,00 €*
 - TPE non maintenu par Caisse d'Epargne 38,00 €*
 - Paiement "en N fois" (3 ou 4 fois)
 - Droit d'entrée 77,74 €
 - Commissionnement 3 % (3 mensualités) ou 3,3 % (4 mensualités) sur le montant des paiements différés
- Relevé de transactions cartes
 - Mensuel GRATUIT
 - Autres périodicités Nous consulter

* Ces prestations sont soumises à la TVA en vigueur (19,6 % au 01.01.2012).

■ Dates de valeur sur monétique

- Date de valeur J (J = date de comptabilisation sur le compte client)

13 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

■ Virement émis vers l'étranger

VERS L'EEE⁽¹²⁾ (ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN)

En euros d'un montant <= 50 000 € et virement SEPA⁽¹³⁾ (quel que soit le montant)

- Frais par virement occasionnel automatisable avec BIC et IBAN 3,40 €*
 - Frais supplémentaires de correction (hors SEPA) : 14,70 €
(Coordonnées bancaires BIC / IBAN manquantes ou erronées)

AUTRES VIREMENTS

En euros dans l'EEE⁽¹²⁾ avec coordonnées bancaires BIC et IBAN manquantes ou erronées ou > 50 000 € ou frais non partagés, hors EEE (quel que soit le montant)

- (a) commission de service minimum de perception 1 ‰
16,10 €

En devises (quel que soit le pays)

- (a) commission de service minimum de perception 1 ‰
16,10 €
- (b) commission de change minimum de perception 0,5 ‰
14,60 €
- Minimum de perception (a+b) 30,70 €

■ Virement reçu de l'étranger

EN PROVENANCE DE L'EEE⁽¹²⁾

En euros d'un montant <= 50 000 € et virement SEPA⁽¹³⁾ (quel que soit le montant)

- Frais par virement GRATUIT
- Frais supplémentaires de correction (hors SEPA) 15,58 €
(Coordonnées bancaires BIC / IBAN manquantes ou erronées)

AUTRES VIREMENTS

En euros dans l'EEE ⁽¹²⁾ > 50 000 €, hors EEE (quel que soit le montant)

• (a) commission de service	1 ‰
minimum de perception	16,50 €

En devises (quel que soit le pays)

• (a) commission de service	1 ‰
minimum de perception	16,50 €
• (b) commission de change	0,5 ‰
minimum de perception	14,60 €
• Minimum de perception (a+b)	31,10 €

* Ces prestations sont soumises à la TVA en vigueur (19,6 % au 01.01.2012)

(12) EEE : Pays membres de l'UE (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

(13) SEPA (Single Euro Payments Area) : espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco.

■ Paiement par chèque à l'étranger

En euros

• Commission de service	1 ‰
minimum de perception	13,52 €

En devises

• (a) Commission de service	1 ‰
minimum de perception	13,52 €
• (b) Commission de change	0,5 ‰
minimum de perception	14,60 €
• Minimum de perception (a+b)	28,12 €

■ Encaissement de chèque étranger ⁽¹⁴⁾

En euros

• Commission de service	1 ‰
minimum de perception	13,52 €

En devises

• (a) Commission de service	1 ‰
minimum de perception	13,52 €
• (b) Commission de change	0,5 ‰
minimum de perception	14,60 €
• Minimum de perception (a+b)	28,12 €

(14) Disponibilité des fonds.

- remise chèque en euros payable dans l'Union Européenne en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles sous 10 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.

- remise chèque en euros ou devises payable hors Union Européenne en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 15 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.

- remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en "Crédit Après Encaissement" : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne.

■ Commission d'impayé 30,50 €

■ Frais de recherche 25,50 €

14 DIVERS

■ Conseil en gestion de patrimoine

- Étude globale personnalisée Nous consulter
- Étude à Thème (ponctuelle) Nous consulter

■ Opérations juridiques et recherches

- Édition liste des opérations automatiques GRATUIT
- Recherche de document
 - Frais de recherche simple de document ou historique de moins d'un an 14,00 € l'unité
 - Frais de recherche simple de document ou historique de plus d'un an 29,00 € l'unité
 - Recherche complexe Sur devis
- Renseignements comptables 75,00 €*
 - Délivrance d'un duplicata de tableau d'amortissement 25,00 € l'unité
 - Frais de courrier / relevé reçu ou conservé en agence 60,00 €/an

* Ces prestations sont soumises à la TVA en vigueur (19,6 % au 01.01.2012).

■ Coffres-forts (hors dépôts jour-nuit)

- Frais de location de compartiment (selon dimensions et localisation) De 35,00 €/an à 99,00 €/an hors assurance*

* Ces prestations sont soumises à la TVA en vigueur (19,6 % au 01.01.2012).

EN CAS DE PROBLÈME SUR LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTE :

Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation.

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée par votre agence, vous pouvez transmettre votre réclamation à :

Caisse d'Épargne NORMANDIE
Service Relations Clientèle
BP 854 - 76007 ROUEN CEDEX

PAR TELEPHONE :

09 69 36 27 38⁽¹⁵⁾

PAR INTERNET :

www.caisse-epargne.fr – Rubrique « Contactez-nous » ⁽¹⁶⁾

(15) Appel non surtaxé

(16) Gratuit hors coût de votre fournisseur d'accès

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir par écrit :

**Monsieur le Médiateur de la Caisse d'Épargne Normandie,
BP 80279, 76 004 ROUEN Cedex**

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

La Caisse d'Épargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques pour lesquelles une date de valeur de J+1 ouvré est prise en compte (J = date de comptabilisation ; J ouvré = du mardi au samedi midi).

CAISSE D'ÉPARGNE
NORMANDIE



LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.



E142-5